



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Institut Pasteur

Question écrite n° 259

Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la période de troubles traversée par l'Institut Pasteur de Guyane. En effet, sur fond de difficultés financières la structure a été mise *de facto* sous tutelle par la direction parisienne. Depuis, les syndicats dénoncent le fait que plusieurs responsables d'unités soient déplacés et que la fermeture des laboratoires d'analyses soit désormais évoquée. Pourtant, l'Institut Pasteur a fait ses preuves en excellence scientifique et appui à la santé publique auprès de la population guyanaise, et s'inscrit à un haut niveau dans les efforts de coopération interrégionale. Aussi, alors que la Guyane est menacée par une crise sanitaire majeure du fait des graves difficultés rencontrées par son service public hospitalier et l'arrivée massive de populations en provenance de régions touchées par des pandémies au premier titre desquelles la tuberculose et le VIH, il lui demande de l'éclairer quant aux solutions envisageables afin que l'Institut Pasteur de Guyane retrouve un fonctionnement normal et que ses personnels puissent de nouveau assumer leurs missions au service de la population avec plus de sérénité.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 259

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 mars 2019

Question publiée au JO le : [25 juillet 2017](#), page 3939

Question retirée le : 10 août 2021 (Fin de mandat)